

Dans les rues belges, la mobilisation. À Gaza, un génocide

Manon COOLS

Étude Esenca 2025



Éditrice responsable : Ouiam MESSAOUDI

Siège social : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

Accès public : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center :** 02 515 19 19

Numéro d'entreprise : 0416 539873 • **RPM :** Bruxelles • **IBAN :** BE81 8778 0287 0124

Tél : 02 515 02 65 • esenca@solidaris.be • www.esenca.be



Avec le soutien de :



**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**



Table des matières

Introduction	4
Chapitre 1 : Handicap en temps de guerre	7
Les revendications partagées par le Belgian Disability Forum (BDF), dont Esenca fait partie.....	7
L'application du cadre légal et humanitaire international	8
Chapitre 2 : La mobilisation citoyenne et associative en Belgique et plus précisément en Fédération Wallonie-Bruxelles : le reflet de la colère d'une population impuissante.....	10
Une mobilisation comme rarement observée en Belgique.....	10
Le point de vue des associations francophones israéliennes	11
Chapitre 3 : Comprendre la situation sur place.....	14
Un œil belge sur la situation et la prise en charge sur place.....	14
Chapitre 4 : Quel plaidoyer mener en Belgique sur le conflit israélo-palestinien?	20
Conclusion	24
Esenca	26

Introduction

En juin dernier, entre 75000 et 110 000 personnes se sont rassemblées, un dimanche à Bruxelles. La population entendait envoyer un signal clair au gouvernement : « la ligne rouge pour Gaza ». « Quand une manifestation approche ou atteint le chiffre de 100000 personnes, c'est un signal. D'abord parce que c'est assez rare, bien sûr, et parce que très souvent, ces mobilisations révèlent qu'une **partie significative de l'opinion est en train de se politiser sur un sujet¹** ». ».

La population, les corps intermédiaires comme les associations, les collectifs, les personnalités publiques ... Depuis des mois, les interpellations sous toutes formes se démultiplient, entendant secouer le gouvernement belge sur la situation extrêmement grave en Palestine, tant concernant le conflit que la prise en charge humanitaire.

En septembre 2025, Le Comité des droits des personnes handicapées (CDPH) a déclaré par voie de presse : « Au moins 21000 enfants à Gaza vivent avec un handicap causé par la guerre entre Israël et le Hamas depuis le 7 octobre 2023, a indiqué le Comité des droits des personnes handicapées (CDPH), organe des Nations unies. Quelque 40500 enfants ont souffert de "blessures provoquées par la guerre" en près de deux ans, a précisé ce comité composé d'experts qui se réunit deux fois par an à Genève.

Car, estime le CDPH, les ordres d'évacuation israéliens à Gaza "ne parviennent souvent pas" aux personnes ayant des déficiences auditives ou visuelles, ce qui "rend l'évacuation impossible". Les experts font état de "**personnes handicapées contraintes de fuir dans des conditions dangereuses et indignes, comme ramper dans le sable ou dans la boue sans aide à la mobilité**". Par ailleurs, le Comité a indiqué que les restrictions sur l'aide humanitaire entrant dans la bande de Gaza avaient un impact disproportionné sur les personnes handicapées dont "beaucoup restent sans nourriture, eau potable ou assainissement, et dépendent des autres pour leur survie". Depuis le 7 octobre et l'escalade de violences entre Israël et le Hamas, les bombardements sont incessants par les forces israéliennes sur la Palestine et tout particulièrement Gaza. Cette offensive meurtrière fait suite à une attaque massive lancée par le Hamas contre Israël, au cours de laquelle 1200 Israéliens ont été tués et 240 Israéliens et ressortissants étrangers ont été pris en otage. »²

Ce dimanche 07 septembre 2025, répondant à l'appel d'une centaine d'association, entre 70000 et 110000 personnes ont manifesté pour Gaza à Bruxelles. « Elles ont dénoncé la responsabilité de la Belgique et de l'UE dans le conflit à Gaza, réclamant des sanctions plus fermes contre Israël, malgré les premières mesures annoncées par le gouvernement fédéral.³ ». Le journal Le Soir titrait alors : Manif géante pour Gaza à Bruxelles : « **Nous**

¹ La mobilisation historique pour Gaza pèsera-t-elle sur le gouvernement belge ? (16 juin 2025). RTBF. <https://www.rtbf.be/article/une-mobilisation-historique-pour-gaza-11562414>, consulté en septembre 2025.

²Au moins 21000 enfants handicapés à Gaza depuis le début de la guerre, selon l'ONU (3 septembre 2025). RTBF.

<https://www.rtbf.be/article/au-moins-21-000-enfants-handicapes-a-gaza-depuis-le-debut-de-la-guerre-selon-l-onu-11595738> , consulté en septembre 2025.

³ Entre 70.000 et 110000 participants à la manifestation pour Gaza à Bruxelles. <https://www.7sur7.be/belgique/entre-70-000-et-110-000-participants-a-la-manifestation-pour-gaza-a-bruxelles~a1ac22f4/?referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.com%2F> , consulté en septembre 2025.

sommes là pour préserver notre humanité ». « Si je suis venue, c'est parce que ce qui se passe à Gaza est juste insupportable. Et que l'indifférence des gouvernements des pays européens face au génocide en cours est inconcevable. Une de mes amies est Palestinienne. Son mari a réussi à la rejoindre ici, mais il a perdu trente membres de sa famille qui sont toujours sous des décombres à Gaza. Trente ! » y témoigne Anna⁴.

Face à une telle mobilisation citoyenne en Belgique et particulièrement en Fédération Wallonie-Bruxelles, en qualité d'association de défense des droits des personnes en situation de handicap, il nous semble indispensable d'analyser le vécu des personnes malades et en situation de handicap en temps de guerre, mais aussi de comprendre comment et pourquoi la Belgique agit... ou non, et comment. Nous remercions chaleureusement Antoine Sépulchre, Directeur général de Handicap International ainsi qu'Éric Weerts, expert en réadaptation dans les situations d'urgence chez Handicap International pour leurs précieux éclairages.

Cette étude revient sur la situation actuelle en Palestine et tout particulièrement à Gaza, et permet d'y faire la lumière sur le vécu des personnes malades et en situation de handicap. Elle revient également sur les revendications portées par les corps intermédiaires en Belgique, dont l'ONG Handicap International que nous avons rencontrée. Enfin, elle explore, avec un regard critique et éclairé, les actions politiques menées par la Belgique, mais aussi les actions citoyennes qui, nous le verrons, ont un impact réel sur la situation belge et internationale. Notons que l'étude ne s'étend pas sur l'enjeu de reconnaissance de l'État palestinien. Ce que la Belgique a pu acter en date de clôture de cette étude est étudié dans les interviews menées. L'exécutif fédéral s'est en effet accordé sur une reconnaissance conditionnée d'un État de Palestine.

Les inquiétudes du secteur sur ce qu'il se passe notamment en Palestine et la population handicapée que génère tout type de conflits armés sont au cœur de nos préoccupations. C'est notamment en occupant un mandat au BDF (Belgian Disabylity Forum) qu'Esenca participe de longue date à des plaidoyers européens qui visent à réduire les risques sur les civiles et les civils lors des conflits, en Palestine comme ailleurs dans le monde.

Par ailleurs, cette étude aborde un enjeu de citoyenneté fondamental ; celui du vivre ensemble quand les populations se déchirent. Nous aborderons l'exemple des personnes disposant de la binationalité israélienne, revenant en Belgique après avoir participé au conflit en cours. Comment collectivement vivre en société, autour de valeur de démocratie, de vivre ensemble, de solidarité, de non-discrimination ? Comment allons-nous, en tant que population, (re)construire une identité commune, partagée et dans un esprit de paix, avec un historique comme celui-ci ? Cette étude explore donc les contours de ce qui fait de nous une population qui partageons des terres, certaines valeurs, une histoire. Nous verrons qu'au vu de la très forte mobilisation citoyenne en Belgique francophone, (re)tisser du lien entre toutes les franges de la population ne sera pas chose aisée. Participer à comprendre le conflit et ses enjeux, comme le fait modestement cette étude, permet de quitter une perspective et

⁴ Manif géante pour Gaza à Bruxelles : « Nous sommes là pour préserver notre humanité ». <https://www.lesoir.be/697622/article/2025-09-07/manif-geante-pour-gaza-bruxelles-nous-sommes-la-pour-preserver-notre-humanite> , consulté en septembre 2025.

compréhension binaire de celui-ci. Une ode à la nuance qui sera indispensable à la reconstruction d'un vivre ensemble, ici, comme là-bas.

Information de temporalité :

Le contexte international, humanitaire et politique de la situation à Gaza et en Palestine nous fait prendre les précautions suivantes : deux entretiens ont été menés pour réaliser cette étude. Un premier le 05/09/2025 et un second le 18/09/2025. Les propos relayés sur la situation actuelle doivent être datés et contextualisés dans cette période. Une évolution de la situation est à espérer, afin que les recommandations et les revendications évoquées dans cette étude se concrétisent. Les constats de cette étude ne sont toutefois pas limités dans le temps, car ils permettent une compréhension globale de la situation, son impact depuis déjà de nombreuses années et les enjeux auxquels nous devrons répondre à l'avenir. Les impacts de ce conflit sur la population, notamment belge, seront eux aussi à étudier dans une longue temporalité.

La commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU a remis ses conclusions le 16/09/2025 et affirme qu'Israël commet un génocide à Gaza⁵.

Rédaction finalisée le 30/09/2025.

⁵ Israël commet un génocide à Gaza, affirme une commission d'enquête de l'ONU, <https://news.un.org/fr/story/2025/09/1157475>, consulté en septembre 2025.

Chapitre 1 : Handicap en temps de guerre

Les revendications partagées par le Belgian Disability Forum (BDF), dont Esenca fait partie.

Le Belgian Disability Forum asbl (BDF) regroupe 19 organisations belges représentatives des personnes en situation de handicap. Le BDF représente les personnes en situation de handicap belges au niveau européen et supranational. À ce titre, le BDF a souhaité, en concertation avec l'European Disability Forum (son pendant européen) s'exprimer sur la situation. Le 18 août 2025, le BDF expose « **L'évolution sans cesse plus catastrophique des conditions de survie dans les territoires palestiniens occupés (TPO) est effroyable. Elle est inacceptable pour le Belgian Disability Forum asbl (BDF).** ⁶ ».

À ce titre, le BDF demande :

« Avec l'European Disability forum (EDF), le BDF demande à tous les États parties à l'UNCRPD et en particulier à l'Union européenne et à la Belgique de faire respecter les articles de l'UNCRPD :

1. **De garantir la sécurité et la protection des personnes en situation de handicap** dans les TPO (obligation au titre de l'article 11 de la CDPH).
2. De lever le blocus de Gaza afin de garantir un accès sans restriction à l'aide humanitaire, y compris aux aliments spéciaux, aux médicaments et aux appareils fonctionnels pour toutes les personnes, y compris les personnes en situation de handicap.
3. De garantir **l'accessibilité** de l'aide humanitaire, des voies d'évacuation, des abris et des services médicaux.
4. De collecter et d'utiliser des données ventilées par type de handicap dans le cadre des interventions humanitaires.
5. **D'impliquer les organisations représentatives des personnes en situation de handicap palestiniennes en tant que partenaires** dans tous les efforts humanitaires, de reconstruction et de réadaptation.
6. **De condamner et d'appeler à la cessation immédiate du recours à la famine comme méthode de guerre**, qui est interdite par le droit international humanitaire. Les États parties l'UNCRPD doivent veiller à ce que les personnes en situation de handicap aient un accès sans entrave à l'eau et à une alimentation de qualité en suffisance, notamment grâce à une aide humanitaire inclusive. Toute obstruction à l'approvisionnement alimentaire, aux convois humanitaires ou aux moyens de subsistance a un impact accru sur les personnes en situation de handicap et constitue une violation grave de leurs droits.
7. D'appeler à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les civils pris en otage, conformément au droit international humanitaire, et **de veiller à ce que tous les otages en situation de handicap reçoivent des soins médicaux d'urgence, des aides techniques et un soutien psychosocial pendant et après leur libération**. Le maintien en détention des personnes en situation de handicap les expose à un risque accru d'abus,

⁶ 18/08/2025 — Les personnes en situation de handicap piégées par la guerre dans les territoires palestiniens occupés <https://bdf.belgium.be/fr/actualit%C3%A9s/18-08-2025-les-personnes-en-situation-de-handicap-pi%C3%A9g%C3%A9es-par-la-guerre-dans-les-territoires-palestiniens-occup%C3%A9s.html> , consulté en septembre 2025.

de négligence et de privation de soins essentiels, ce qui constitue une violation grave de leurs droits en vertu de l'UNCRPD⁷.»

L'application du cadre légal et humanitaire international

Nous le voyons ici, le BDF ne fait que demander **l'application du cadre légal** que constitue la Convention ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap. La guerre n'autorise pas les parties prenantes à outrepasser les droits de ces personnes. Pourtant, l'éclairage de Handicap International nous force à constater que sur le terrain, la situation est extrêmement alarmante. La Belgique doit dès lors agir à la fois dans l'urgence, mais aussi dans une perspective à plus long terme et mener un plan d'action adapté et à la hauteur des besoins de la population palestinienne. Cela implique également de travailler avec ces mêmes balises identifiées par le BDF lors des périodes de cessez-le-feu, mais aussi lors des phases de reconstruction du pays, si la situation de guerre en cours venait à cesser, ou à tout le moins à s'amoindrir. Tant que la Belgique ne le fait pas, elle est en violation du droit international et de la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées qu'elle a pourtant signée (2007) et ratifiée (2009) !

Les populations les plus vulnérables sont durement touchées en temps de guerre. Depuis le début de la guerre, le pourcentage de handicap au sein de la population ne fait qu'augmenter⁸. Cela est dû en partie au manque d'accès aux soins (nous y reviendrons), mais aussi aux bombardements incessants sur la population qui vit dans le Territoire Palestinien Occupé (TPO). « Des organisations de défense des droits humains ont confirmé que les forces d'occupation visaient délibérément les membres inférieurs et supérieurs des civils, dans le cadre d'une politique systématique visant à causer des handicaps permanents.⁹ ». Il s'agit d'une violation extrêmement grave des droits des personnes en situation de handicap. Leur situation risque encore de s'aggraver, notamment par les traumatismes psychologiques liés aux actes de guerre. De nombreuses structures sur place cherchent à optimaliser le soin aux personnes en situation de handicap, mais il est important de garder à l'esprit que cela se déroule dans un contexte de guerre tendu, avec des déplacements permanents des centres de soins et des moyens très limités.

Israël commet un génocide à Gaza, affirme une commission d'enquête de l'ONU

« “Meurtre de membres du groupe; atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe; soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle; et mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe”, conclut la Commission d'enquête établie en 2021 par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Dans son nouveau rapport publié mardi, le

⁷ 18/08/2025 — Les personnes en situation de handicap piégées par la guerre dans les territoires palestiniens occupés <https://bdf.belgium.be/fr/actualit%C3%A9s/18-08-2025-les-personnes-en-situation-de-handicap-pi%C3%A9g%C3%A9es-par-la-guerre-dans-les-territoires-palestiniens-occup%C3%A9s.html> , consulté en septembre 2025.

⁸ Le taux de handicap en Palestine a augmenté en raison de l'usage délibéré de la force par les forces d'occupation israéliennes, affirme l'Observateur permanent de l'État de Palestine devant le Comité des droits des personnes handicapées. <https://www.ohchr.org/fr/meeting-summaries/2025/08/percentage-persons-disabilities-gaza-has-increased-because-excessive-use> , consulté en septembre 2025

⁹ Idem

groupe d'experts relève qu'Israël commet quatre des cinq catégories de faits qui définissent le crime de génocide défini par la Convention de 1948 pour la prévention du génocide.

Les enquêteurs mandatés par le Conseil des droits de l'homme mettent en cause "les déclarations explicites des autorités civiles et militaires israéliennes et le comportement systématique des forces de sécurité". Des attitudes qui indiquent que des actes génocidaires ont été commis avec l'intention de détruire, en tout ou en partie, les Palestiniens de la bande de Gaza en tant que groupe.

"La Commission estime qu'Israël est responsable du génocide commis à Gaza", a déclaré Navi Pillay, Présidente de la Commission. "il est clair qu'il existe une intention de détruire les Palestiniens de Gaza par des actes qui répondent aux critères énoncés dans la Convention sur le génocide".¹⁰»

Ce génocide à Gaza génère, au-delà des décès de la population, des handicaps permanents très lourds pour les survivantes et les survivants, pour lesquels les structures de soins ne sont pas suffisamment équipées, notamment en raison des différents blocus humanitaires. Nous reviendrons plus loin sur ce point dans la suite de l'étude.

¹⁰ Israël commet un génocide à Gaza, affirme une commission d'enquête de l'ONU <https://news.un.org/fr/story/2025/09/1157475> , consulté en septembre 2025

Chapitre 2 : La mobilisation citoyenne et associative en Belgique et plus précisément en Fédération Wallonie-Bruxelles : le reflet de la colère d'une population impuissante.

Une mobilisation comme rarement observée en Belgique

Nous l'avons évoqué en introduction de cette étude, la population belge a démultiplié les actions, manifestations, cartes blanches, etc. pour montrer son soutien au peuple palestinien qui vit aujourd'hui un génocide dramatique. L'opinion populaire s'est peu à peu forgée, tout en rencontrant parfois des difficultés à scinder la politique génocidaire menée par le Gouvernement israélien et la population d'origine israélienne ainsi que son opinion. Il est à noter que les actions se sont démultipliées et amplifiées au fur et à mesure que le conflit empirait. Aujourd'hui, ces actions de soutien continuent au sein de la population, notamment soutenues par des associations reconnues en Éducation Permanente, mais aussi des collectifs et la population elle-même.

Très récemment (septembre 2025), cette mobilisation a été encore plus fortement marquée, notamment par le **départ de Bénédicte Linard sur une flottille vers Gaza**, dans l'objectif **d'amplifier davantage la visibilité du génocide en cours**. En effet, « La flottille Thousand Madleens a quitté samedi en début de soirée le port de Catane en Italie pour rejoindre la bande de Gaza, sous blocus israélien, et apporter de l'aide humanitaire à la population palestinienne. [...] Parmi la cinquantaine de personnes qui ont mis le cap sur l'enclave se trouvait la députée Ecolo Bénédicte Linard. [...] « Cette nouvelle flotte pour Gaza se compose de 10 bateaux, qui viennent gonfler les rangs des 50 navires de la Global Sumud Flotilla (GSF - "sumud" signifiant "résilience" en arabe). ¹¹».

De nombreuses personnalités de la société civile ont déjà pris part à différents départs vers la Palestine afin d'attirer les yeux des médias et du monde sur la situation. Côté politique, en France, c'est notamment la députée du parti politique La France Insoumise Rima Hassan qui a pris part à un départ en juin 2025, dans le même objectif¹². Cela avait fait grand bruit. Est-ce la place de nos députées et députés de prendre le départ sur ces bateaux ? Si les avis divergent, le constat est là : les médias ont les yeux tournés vers les eaux internationales et l'action israélienne.

« À présent, la nouvelle flottille entend envoyer "un millier de bateaux" pour forcer "le monde à ne plus détourner le regard", tandis qu'Israël ne "pourra pas tous les arrêter". Cette action non violente se déroulera dans les eaux internationales, où Israël n'a aucun droit, a souligné Tan Safi, porte-parole de la Coalition de la flottille de la liberté ("Freedom Flotilla Coalition", FFC). ¹³».

Ce n'est pas un fait nouveau que les associations, collectifs, syndicats, personnalités politiques et que la population s'organisent vers une même cause, un même droit à

¹¹ Idem.

¹² LCP Assemblée Nationale, Flottille pour Gaza : ces députés LFI qui ont embarqué pour "forcer le blocus humanitaire" <https://lcp.fr/actualites/flottille-pour-gaza-ces-deputes-lfi-qui-ont-embarque-pour-forcer-le-blocus-humanitaire> , consulté le 17 septembre 2025.

¹³ Idem

défendre. D'ailleurs, nombreuses sont les personnalités politiques à avoir ouvertement participé à différentes actions aux côtés de la population depuis octobre 2023. Toutefois, le symbole d'une députée belge, sur une flottille, est très fort. Il démontre qu'une partie de la population, élue dans des lieux de démocratie ou non, ne peut plus faire autre chose que d'agir très concrètement en utilisant leur visibilité pour dénoncer le génocide en cours. Notons que la situation politique belge est particulièrement houleuse sur le plan des idées, mais aussi sur la gestion économique du pays ces derniers mois. Prendre part à une flottille dans ce contexte est un geste fort qui démontre à nouveau l'urgence absolue de la situation.

Des actions de ce type co-existent donc avec une mobilisation de la population qui ne faillit pas. **Ici, c'est la force du collectif et de la diversité des actions menées qu'il faut retenir. Il s'agit d'un terreau fertile pour la reconstruction d'une unité belge au-delà de ce conflit armé très clivant.**

Le point de vue des associations francophones israéliennes

Il nous semble indispensable de croiser les revendications entendues dans les multiples actions publiques avec le positionnement des associations francophones belges israéliennes. En effet, un raccourci antisémite¹⁴ émerge dans les propos publics, depuis le début des conflits, suite aux événements d'octobre 2023. Pourtant, il est fondamental de différencier les politiques menées par l'État d'Israël et ce que la population vivant sur place ou ici en pense.

En effet, Le CCOJB et le FJO expriment en juin 2025 par voie de communiqué de presse « La vive inquiétude de la Communauté juive de Belgique ». « Le Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique (CCOJB) et le Forum der Joodse Organisaties (FJO), représentant la Communauté juive de Belgique, s'inquiète des amalgames et des raccourcis, mettant en danger les Belges juifs, rendus redevables de la situation au Moyen-Orient, dans le contexte préoccupant de l'explosion de l'antisémitisme depuis le 7 octobre 2023.¹⁵ ». « Pourtant, il est de la responsabilité des partis politiques et des médias de veiller à la cohésion sociale et au vivre-ensemble de toutes les communautés au sein du pays.¹⁶ ». C'est précisément pour cette raison que nous souhaitons insister dans cette étude sur leurs propos.

L'union des progressistes juifs de Belgique soutient unanimement la mobilisation citoyenne belge en soutien au peuple palestinien : « Si nos dirigeants refusent encore de faire payer à Israël le prix de ses crimes, la pression populaire continuera de croître. Nous défendrons le droit au boycott, nous perturberons, nous dénoncerons. Plus fort, plus nombreux que

¹⁴International Holocaust Remembrance Alliance ; définition : L'antisémitisme est une certaine perception des Juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte. <https://holocaustremembrance.com/resources/definition-operationnelle-de-antisemitisme> , consulté en septembre 2025.

¹⁵ Le CCOJB et le FJO expriment la vive inquiétude de la Communauté juive de Belgique, <https://www.ccojb.be/communique/le-ccojb-et-le-fjo-expriment-la-vive-inquietude-de-la-communaute-juive-de-belgique> , consulté en septembre 2025

¹⁶ Idem

jamais.¹⁷ ». Le bloc juif (UPJB¹⁸, EAJS, AJAB) se désolidarise des positionnements politiques de l’État d’Israël. Ainsi, « non seulement Israël ne s’est pas retiré, mais la colonisation s’accélère. Les crimes continuent. L’impunité demeure. La famine organisée tue. Le génocide se poursuit.¹⁹ ».

Dans le même esprit, une carte blanche de 25 personnalités juives a été publiée. « [elles] dénoncent les crimes d’Israël » et appellent à des sanctions. « Ces massacres, qui sont constitutifs de génocide selon nombre de juristes internationaux et d’organisations de défense des droits humains, nous concernent et nous impliquent directement », déclarent-ils. « Nous disons « Pas en notre nom » aux autorités belges et européennes qui s’efforcent de ménager un État gouverné par l’extrême droite et choyé par tout ce que le monde compte aujourd’hui de fascistes. » Les signataires belges concluent par des mots forts : « **L’histoire jugera. Il est encore temps de choisir le camp de la justice et de l’humanité.**²⁰ ».

Le Centre Communautaire Laïc Juif, quant à lui, met notamment en lumière la révolte de la population israélienne qui vit en Israël. « Les manifestations s’enchaînent en Israël malgré une fatigue démocratique et les attaques d’un gouvernement Netanyahu en pleine dérive autoritaire. ».

« [...] Qui aurait pu imaginer qu’en plein cœur de l’été, sous une chaleur caniculaire, dans le creux moribond des vacances scolaires, les Israéliens descendraient si nombreux dans les rues pour réclamer un accord sur Gaza garantissant la libération des otages ? Ils étaient des centaines de milliers à se mobiliser dans tout le pays le 17 août, dont 500000 à Tel-Aviv selon les organisateurs, soit les plus grandes manifestations depuis les massacres du 7 octobre. [...] « Assez ! », « Ramenez-les tous à la maison ! », « Arrêtez la guerre ! » scandaient les foules au rythme des tambours en brandissant des portraits géants des captifs, sous des nuées de drapeaux bleu-blanc et de bannières jaunes, couleur symbole des otages. [...] *“L’occupation de la bande de Gaza va torpiller les négociations et entraîner la mort des personnes kidnappées et des soldats”*, s’alarme Einav Zangauker, figure de proue des manifestants, dont le fils Matan a été enlevé à Nir Oz. Elle exhorte le Premier ministre à signer l’accord de trêve partiel accepté par le Hamas le 18 août, même s’il prévoit de libérer seulement 10 otages vivants. [...] Ces jours de colère sont des “moments d’optimisme” pour Yariv Oppenheimer, ancien directeur de La Paix Maintenant. *“J’ai le sentiment qu’il existe ici un peuple israélien qui aspire au changement, qui veut la fin de la guerre et non seulement la souhaite, mais agit pour l’obtenir”*, a-t-il déclaré sur les ondes de 103 FM.²¹ »

¹⁷ UPJB, Manifestation nationale 07/09 : CARTON ROUGE <https://upjb.be/manifestation-carton-rouge/> , consulté en septembre 2025.

¹⁸ Le bloc juif : UPJB L’union des progressistes juifs de Belgique, EAJS European Association for Jewish Studies, AJAB Alliance Juive Antisioniste en Belgique

¹⁹ UPJB, Manifestation nationale 07/09 : CARTON ROUGE <https://upjb.be/manifestation-carton-rouge/> , consulté en septembre 2025.

²⁰ Vingt-cinq personnalités juives belges « dénoncent les crimes d’Israël » et appellent à des sanctions. <https://www.lesoir.be/674869/article/2025-05-13/vingt-cinq-personnalites-juives-belges-denoncent-les-crimes-disrael-et-appellent> , consulté en septembre 2025.

²¹ Centre Communautaire Laïc Juif <https://cclj.be/manifestations-en-israel-faire-durer-la-flamme/> , consulté en septembre 2025

Voilà plusieurs paroles dont nous déplorons la pratique invisibilité dans l'espace médiatique belge, alors qu'elles permettent de nuancer les propos tenus et limiter le risque d'antisémitisme qui peut être lourd de conséquences.

Chapitre 3 : Comprendre la situation sur place

L'ONU²² est formelle : elle dénonce le 15 août 2025 « Dans une bande de Gaza ravagée par près de **deux ans de bombardements israéliens, de déplacements massifs et de famine** — sans parler des **températures actuelles supérieures à 40 °C** —, les personnes en situation de handicap vivent un enfer dans l'enfer.²³ »

“Les chiffres donnent la mesure du désastre : **plus de 83 % des personnes handicapées ont perdu leurs appareils fonctionnels leur permettant de conserver leur indépendance**. Et huit personnes âgées sur dix ont un besoin urgent de médicaments ou de matériel médical. C'est d'autant plus préoccupant que les agents humanitaires estiment qu'au moins 35 000 résidents de l'enclave ont subi d'importantes lésions auditives à la suite d'explosions. Une mise à jour humanitaire publiée vendredi décrit **l'effondrement de « l'environnement protecteur » des personnes âgées et handicapées**. En l'espace de 22 mois, la guerre a fait près de 135 000 blessés. **Chaque jour, une dizaine d'enfants perdent une jambe, ou les deux.**

Environ un quart des blessés souffrent désormais de handicaps. Les risques qu'ils encourent sont multiples : attaque contre les personnes et leurs biens, discrimination et stigmatisation, refus d'accès à l'aide humanitaire, violences sexuelles, abus psychologiques, et menace constante des munitions explosives. Or, l'effondrement du système de santé ne permet pas de leur apporter la rééducation intensive et prolongée dont ils ont besoin.²⁴”.

Un œil belge sur la situation et la prise en charge sur place

Nous nous sommes entretenus avec **Éric Weerts**, expert belge en réadaptation dans les situations d'urgence chez Handicap International et kinésithérapeute de formation. Il était en mission en Palestine en juin 2025. Cet entretien nous a permis de mettre en lumière des nuances, cachées derrière les gros titres médiatiques et les chiffres, mais aussi la diversité des enjeux rencontrés par le peuple palestinien. Derrière les statistiques, il y a des personnes, des familles, dont tout l'écosystème est en permanence bousculé, détruit ou déplacé. Enfin, son interview permet d'étudier le caractère récurrent de certains schémas en période de guerre, mais aussi la posture à adopter en tant que partenaire belge dans un système d'aide et d'accompagnement des structures en place. C'est ainsi qu'Éric Weerts explique être en mission sur des projets de soutien de formation, de kinés locaux dans des camps de réfugiés et dans des pays où handicap international avait identifié des lacunes ou avait reçu des demandes locales nationales pour agir, notamment en matière de rééducation.

Dans quelle dynamique le travail humanitaire belge se fait-il aujourd'hui et dans quelle mesure cette dynamique est adaptée à la situation de chaque pays ?

Éric Weerts : Chez Handicap International, notre positionnement est toujours identique ; que toute personne qui en a le besoin puisse avoir accès aux soins. C'est donc une question d'accessibilité, mais aussi et surtout d'acceptation. Accepter nos actions doit être un acquis tant pour les personnes réfugiées ou en difficulté que la population locale et les autorités. Le corps médical présent sur site (Kinésithérapeute, ergothérapeute, travailleurs sociaux,

²² L'ONU, ou Organisation des Nations Unies, est une organisation internationale fondée en 1945 pour maintenir la paix mondiale, développer les relations entre les nations et promouvoir les droits de l'homme et la coopération internationale sur des questions comme la pauvreté et l'environnement.

²³ ONU. À Gaza, le cauchemar sans fin des personnes handicapées.

<https://news.un.org/fr/story/2025/08/1157303> , consulté en septembre 2025.

²⁴ Idem.

orthoprothésistes, agents psychosociaux, etc.) aussi accepte cette posture de conseil et de renforcement des dispositifs en place, quand il y a en a.

Dans chaque pays où je suis intervenu, il a fallu évaluer ou créer au niveau de la politique nationale l'accès aux soins et surtout, travailler avec les personnes atteintes elles-mêmes de différentes pathologies. En fonction des pays, les enjeux pour les personnes malades ou handicapées sont différents : retrouver un rôle économique dans la société, pouvoir constituer un foyer, ou uniquement survivre dans un contexte d'urgence et tenter de reconstruire leur nouvelle vie après ces événements traumatiques dans leur vie et celle de leur entourage direct.

Les dynamiques sont très différentes d'un pays à l'autre. Par exemple, lorsque nous avons travaillé en Thaïlande, un des enjeux a été de transférer les connaissances acquises dans les camps de réfugiés vers les autorités locales afin d'assurer la pérennité des connaissances et dispositifs, mais aussi d'ouvrir l'accès aux populations thaïlandaises (non— réfugiées) ne pouvant pas non plus (comme les réfugiés) bénéficier de ce type de service. Ceci facilitait également l'acceptation de l'aide Humanitaire pour les citoyens thaïlandais vivant en proximité des camps de réfugiés, souvent, eux aussi, affectés par la crise de réfugiés dans leur vie quotidienne. Au Cambodge par contre, la priorité pour les autorités et donc la population était de soigner les personnes pour retrouver au plus vite un rôle économique pour le pays, extrêmement pauvre.

Dans chaque pays, les équipes en place ont déjà leurs connaissances de base. Nous faisons alors une analyse des résultats et des dispositifs en cours. Quelles sont les problématiques récurrentes ? Quelles sont les complications médicales qui reviennent trop souvent ? Des mises à jour de connaissances ou d'adaptation des dispositifs sont alors possibles. On met donc en avant ce qui fonctionne bien, mais surtout ce qui ne marche pas, en cherchant comment améliorer cela.

Ça, c'est un cadre général de fonctionnement. Ensuite, il faut évaluer les particularités en fonction des crises et des pays, comme je le disais. Il y a des problèmes que nous rencontrons de manière assez structurelle lors de conflits : les violences sexuelles, par exemple ainsi que la privation de liberté des femmes, par le régime politique ou par l'homme du foyer. C'est sous-dокументé.

Ici en Palestine, nous avons remarqué l'une ou l'autre spécificité interpellante dont il a fallu tenir compte dans la prise en charge. Par exemple, une personne blessée qui dispose d'un fixateur externe sur la jambe se rend dans un centre pour assurer le suivi de sa blessure, mais refuse de retirer le fixateur externe, alors qu'il n'en a objectivement plus besoin. Pour nous, du point de vue du soin, c'est contre-intuitif. Mais en réalité, pourquoi cette personne ne veut pas l'enlever ? Parce que le garder est le seul moyen de **montrer** qu'il a besoin d'un peu d'aide. C'est donc la **dimension psychologique** qui a été sous-estimée, alors qu'elle a un impact direct sur la qualité du soin.

Ce caractère visible de la blessure est tantôt une opportunité de soins, d'accès à de la nourriture, d'empathie, etc., et tantôt un frein : face à un check-point (Barrage routier établi par des forces armées ou des milices dans des zones conflictuelles), la personne ne sera pas autorisée prioritairement à circuler parce qu'elle est diminuée et rendue inutile. Ceci étant, la destruction psychologique des personnes est un processus inhérent à toute guerre. Je ne parle même pas de blessures, mais bien ici d'une souffrance psychologique importante qui déshumanise la personne elle-même.

Cette dimension psychologique dans toute sa complexité a sans doute été dans un premier temps sous-estimée. En qualité de soignant, spécialisé dans les blessures médullaires²⁵, la limite de mon accompagnement s'arrête là, mais le travail d'équipe permet de prendre au mieux en charge les personnes.

Quand on porte un regard sur une crise à un instant T, nous faisons souvent l'erreur, notamment médiatique, de ne pas regarder d'où vient le pays qui est en crise et quelles perspectives sont envisageables. C'est vrai pour de nombreux pays en guerre, tout autant que pour la Palestine aujourd'hui ?

EW : Quand les ONG travaillent dans un certain contexte, elles le décrivent et le mettent en lumière. Pourtant, on ne regarde pas assez ce qui se passe déjà sur place depuis cinq ans, et on ne remet pas la lumière médiatique sur la situation cinq ans plus tard. Pourtant, dans la plupart des cas, les équipes travaillent déjà sur le terrain avant la crise et continueront leur travail après ! Regarder la situation dans son ensemble aide pourtant à comprendre mieux ce qu'il se passe. Il arrive qu'un pays n'ait plus besoin d'accompagnement extérieur et c'est une victoire qui devrait être davantage soulignée aussi soulignée, car les acteurs nationaux formés ont pris de relais avec des besoins de suivis beaucoup moins importants, mais ciblés sur la gestion du changement et l'adaptation constante au contexte dans lequel ils doivent évoluer (stratégie *Nexus*²⁶).

J'ai été en contact avec Gaza à partir de 2014, 2015. Et ce qui arrive aujourd'hui, je suis désolé de dire que cela ne m'étonne pas. Octobre 2023 est un déclencheur comme il aurait pu y en avoir des tas d'autres, avant ou après. Nos équipes étaient déjà sur le terrain. Des épisodes très violents avaient déjà eu lieu de nombreuses fois, alors pourquoi tout cela part d'octobre ? Les jeunes ont grandi là-bas dans un contexte de guerre et ont du mal à se projeter dans un avenir résignant à des comportements et incitations à choisir des stratégies néfastes pour leur bien-être et celui des autres (*Negative coping strategies in conflict*). Cela ne date pas de 2023.

On en arrive à hiérarchiser les conflits internationaux, notamment dans les médias ?

EW : Oui, car tous ces conflits co-existent. Simultanément, d'autres crises continuent, la plupart du temps dans un relatif silence médiatique, comme en République Démocratique du Congo, au Soudan, en Afghanistan, etc. Nous communiquons nous-mêmes chez Handicap International beaucoup sur la Palestine parce qu'il s'agit d'une priorité absolue et que les

²⁵ Organisation mondiale de la santé. Définition : Par « lésion de la moelle épinière » ou « lésion médullaire », on entend **un endommagement de la moelle épinière résultant d'un traumatisme** (provoqué par une chute ou un accident de la route, par exemple) ou de causes non traumatiques telles que des tumeurs, des affections dégénératives et vasculaires, des infections, des toxines ou des malformations congénitales.

L'étendue de l'incapacité liée à une lésion médullaire dépend de la gravité du traumatisme et de son emplacement dans la moelle épinière. Les lésions médullaires entraînent une perte partielle ou complète des fonctions sensorielles et/ou motrices en aval de la lésion. En cas de paraplégie, les fonctions des bras sont préservées, tandis qu'en cas de tétraplégie, ces fonctions sont également affectées. Un dysfonctionnement du système nerveux autonome affectant diverses fonctions peut survenir quel que soit le degré de traumatisme. Une prise en charge inappropriée des incapacités et des affections secondaires liées aux lésions médullaires entraîne souvent une mort prématurée. Plus d'informations : Lésions de la moelle épinière.

<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/spinal-cord-injury> .

²⁶ La stratégie *Nexus*, est une approche qui vise à intégrer et à harmoniser la coordination et la collaboration entre les domaines de l'aide humanitaire, du développement et de la paix. Son objectif est d'apporter des réponses plus efficaces et durables aux crises en s'attaquant aux causes profondes des vulnérabilités, en se concentrant sur la prévention, le développement et l'action humanitaire simultanément

yeux du monde entier sont tournés vers ce conflit, mais dans la même temporalité, il y a des pays dans lesquels nous agissons en ce moment même et sur lesquels nous communiquons moins. Toutefois, en interne, nous avons à cœur de garder une équité. Nous montrons à nos collègues que nous avons pu avoir un article de presse sur ce qui se passe au Darfour, au Tchad, etc. Notre bibliothèque de ressources internes permet de faire connaître les dispositifs mis en place ci et là et qui peuvent inspirer des pratiques à d'autres collègues, mais aussi montrer le travail de plaidoyer qui est fait pour chaque projet, qu'importe l'actualité médiatique.

Ce qui peut aussi expliquer le traitement médiatique belge de ce conflit est la proximité que nous pouvons avoir : lors d'un contrôle quand il y avait encore des transports en commun en Palestine, j'ai vécu une situation insoutenable. Le bus est arrêté par l'autorité israélienne et tout à coup, c'est une jeune femme avec un accent belge qui me parle et m'interroge. Elle traite de manière dégradante et inégale les passagères et passagers, en fonction de leur nationalité ou leur statut. Nous avons grandi dans le même pays ! Et aujourd'hui cette personne fait quelque chose pour laquelle elle serait en prison en Belgique ! Cela interroge donc la situation des binationaux et leur présence sur place lors de leur service militaire. C'est très interpellant.

Concrètement, quels sont les besoins aujourd'hui en Palestine, tout particulièrement à Gaza, et comment une organisation humanitaire belge comme Handicap International peut y répondre ?

EW : Les besoins sont de l'ordre de l'appareillage, de la rééducation, des suivis des soins apportés. Un très grand besoin est d'ordre psychologique. De jeunes personnes qui viennent de perdre une jambe ou prendre une balle n'ont pas besoin que d'une prothèse ou d'un soin, mais bien d'un suivi du traumatisme vécu. La population palestinienne ne se projette plus dans l'avenir. Leur avenir c'est d'avoir accès à des soins, le droit et la possibilité de se rendre d'un point A à un point B, vers un centre, une clinique. Les personnes malades et handicapées sont aussi traitées différemment, par exemple lors des checkpoints, car estimées comme non prioritaires. Par ailleurs, elles ne peuvent pas participer de la même manière aux distributions de nourriture et d'eau, mais y ont parfois accès en priorité à cause de leur blessure, si elle est visible. Ce n'est pas binaire.

En termes de logistique, les centres de soins ont été bombardés, déplacés de multiples fois. Parfois, nous parvenions à avoir un centre de réadaptation bien situé pour la population, mais il suffit d'un bombardement, à Gaza comme ailleurs, pour devoir tout recommencer. Les équipes et le personnel ont parfois juste le temps de sortir le matériel essentiel, pour ensuite se mettre à chercher un autre endroit où s'installer, à peine le bombardement passé. C'est vraiment un système de destruction de l'accès aux soins.

Le suivi médical des soins apportés est très complexe et le restera. Une prothèse doit être changée, surtout chez les jeunes enfants et les personnes encore en croissance. Parfois, c'est tous les sept ou huit mois. Mais comment assurer ce suivi ? Aujourd'hui, on essaie de maintenir les premiers soins, de stabiliser la situation, de sauver un membre, une vie, mais dans trois ou quatre mois, ces personnes auront besoin d'un suivi ou leur situation se sera dégradée. Seront-elles suivies ?

Concernant les personnes qui ont des maladies chroniques, des soins dans la durée, la réalité est très difficile. Déjà, il faut que ces personnes survivent. Leur taux de survie, leur qualité de vie, par rapport à leur handicap, leurs blessures et les soins auxquels ils n'ont pas accès vont

considérablement se réduire. On sait qu'une partie des personnes malades avant l'attentat de 2023 sont décédées; manque de soins, complications non traitées, impossibilité de se rendre jusqu'au centre de soin, etc. Ce sont aussi des personnes qu'il a été plus difficile d'évacuer des zones bombardées (notamment dans le cas de perte ou diminution auditive). Il ne faut pas non plus oublier les personnes qui ont de sérieux problèmes de comportement, mais aussi les personnes en situation de handicap intellectuel. La famille se retrouve en difficulté lors de tous les déplacements, il est parfois possible de les prendre avec, de force, mais c'est très violent et difficile. Parfois, elles sont alors laissées à elles-mêmes. Certaines personnes sont tellement isolées qu'elles deviennent un danger pour elles-mêmes, mais aussi pour leur communauté. Lors des nombreux bombardements et/ou déplacements de la population, il arrive donc que la famille ou l'entourage doive faire des choix entre une personne handicapée mentale, un bébé de trois mois, un enfant de 5 ans. C'est absolument déchirant.

Quel est l'avenir des Palestiniens aujourd'hui, selon vous ? Et comment pouvons-nous y participer en Belgique ?

Actuellement, la population palestinienne ne peut pas se projeter, elle survit. La plupart des jeunes ont grandi dans cette tension et ces conflits. Elle va vivre avec des séquelles physiques et mentales. Une partie d'entre elle va cacher et intérioriser son mal-être jusqu'au moment où cela ne sera plus tenable, ou lors d'un nouveau conflit. Cette période et les traumatismes inhérents vont se reporter sur des générations entières. Et pour les enfants qui survivent pour le moment à cette guerre, quel avenir imaginer notamment économique ? C'est impossible. La population devra se réinventer, encore une fois.

Sur le terrain, les équipes locales font un travail trop invisibilisé médiatiquement, mais qui représente le cœur de vos actions, au quotidien.

Je suis une partie infinitésimale du processus par rapport au nombre de personnes qui font le travail tous les jours. Tous nos collaborateurs à Gaza ont perdu quelqu'un de leur famille. Leurs familles ont vécu les déplacements, les bombardements, la fin, le manque de soin, les dommages psychologiques que j'ai déjà évoqués. Les perspectives collectives sont en train de s'effriter et pourtant, ces personnes continuent à faire leur travail, du mieux possible. Le personnel sur place s'adapte pour survivre, risque leur vie pratiquement tous les jours et ne disent parfois même pas à leur famille où il va travailler parce que ça effraie la famille pour leur sécurité. Alors, en gardant principes humanitaires à l'esprit, toutes ces personnes s'adaptent et poursuivent leur travail. Mon intervention sur place, comme d'autres, est ponctuelle. Ensuite, elles ont accès en permanence au plaidoyer de la structure, une plateforme interne nous permet de nous tenir au courant des actualités, des projets, d'échanger. C'est aussi une façon de maintenir un lien et le soutien. Cela leur donne une structure à laquelle s'accrocher, avec ses principes. Et c'est en continuant à travailler avec ces valeurs dans une zone de guerre et dans des conditions insoutenables que ces personnes deviennent porteuses du message humanitaire. Leurs voix et leur dévouement sont porteurs de sens et beaucoup plus forts que ceux d'un expatrié ou d'un salarié qui sera sur place sur une plus courte durée.

Vous avez expliqué avoir croisé de binationaux belgo-israélien. Leur comportement, mais aussi les raisons structurelles qui expliquent comment ces personnes en arrivant à venir ici sur le terrain en Palestine vous questionne grandement. Pourquoi?

EW : Cette situation était vraiment très interpellante. Nous venons du même pays, peut-être de la même région, nous partageons une partie d'une culture commune et nous nous retrouvons face à face au milieu d'un conflit génocidaire à des milliers de kilomètres de chez nous. Pour moi, c'est un échec de la part de la Belgique. Qu'est-ce qui a manqué dans notre système éducatif pour empêcher les binationaux de partir commettre des crimes de guerre? Je pose là un questionnement. Il y a de la sensibilisation, de l'information qui a manqué. Dans un contexte de confrontation sur place, cela devient très ambigu et c'est mal vécu. Comment ferons-nous ensemble société ici en Belgique après cela?

En dehors de cela, il y a clairement une absence de perspective et de futur pour la Palestine, mais je reste convaincu que mon travail a du sens. Je fais partie d'une société où j'exerce mon pouvoir d'agir, notamment en témoignant.

Chapitre 4 : Quel plaidoyer mener en Belgique sur le conflit israélo-palestinien ?

Nous nous sommes entretenus avec Antoine Sépulchre, Directeur général de Handicap International pour décrypter ensemble les actions de plaidoyer émanant de la société civile, dont l'ONG Handicap International.

Dans quelle logique travaillez-vous sur place à Gaza et ici en Belgique, dans la construction d'un plaidoyer public et politique sur les conflits israélo-palestiniens ?

Antoine Sépulchre : Nous, en tant qu'organisation humanitaire, on essaie de rester toujours le plus neutre possible. Et donc tout ce qu'on va revendiquer relèvera de l'application du droit international humanitaire. Nous gardons au centre de nos interventions et de la logique d'intervention sur place l'humain. Il n'est pas toujours question d'entrer dans de grands débats, mais bien de présenter des faits sur lesquels la Belgique, tout comme le reste de la communauté internationale, doit agir. Nous avons des équipes à Gaza depuis les années 90 qui sont des équipes constituées uniquement aujourd'hui de collègues palestiniens. Nous intervenons quand nous voyons qu'il y a des besoins qui ne sont pas rencontrés. Le plaidoyer quant à lui s'est construit au fil du temps, avec une intensification du conflit et donc du plaidoyer après les événements du 7 octobre 2023. Nous plaidons de manière universelle pour un cessez-le-feu permanent et immédiat. Et cela, afin de pouvoir délivrer une aide humanitaire de qualité aux personnes dans le besoin.

En parallèle, nous menons de larges campagnes comme Stop Bombing²⁷ pour mettre en lumière le fait qu'aujourd'hui, 90 % des Victimes d'armes explosives en zones peuplées sont des civils. À titre de comparaison, c'était de l'ordre de 50 % pendant la Deuxième Guerre mondiale. On est vraiment en train d'évoluer vers un mode de conflit qui touche de manière complètement disproportionnée les civils hein. C'est la raison pour laquelle nous intensifions des campagnes pour sensibiliser et mobiliser autour de ce sujet.

Le travail de plaidoyer se fait en plusieurs temps ; des collègues qui se sont rendus à Gaza et d'autres collègues qui témoignent de la situation des équipes sur place. Ensuite, nous avons fait en Europe le tour des cabinets politiques pour relater ce vécu et les besoins sur le terrain. En Belgique, c'est le ministre Maxime Prévôt et son ministère qui sont concernés, étant donné que cette compétence est dans son portefeuille. Les échanges avec son cabinet et son administration sont constructifs et nous avons une très bonne écoute de leur côté. Cette logique de dialogue est à souligner. Il est vrai que la Belgique ne prend pas de positions très fermes par rapport à d'autres états, mais nous sentons que, notamment grâce à la mobilisation citoyenne belge grandissante, les choses avancent. Cette mobilisation participe à faire avancer les mentalités et les prises de position.

Pour recentrer les propos, nous interpellons régulièrement avec d'autres acteurs humanitaires les politiques autour de la réalité de terrain et des faits concrets. Aujourd'hui, au-delà de ces annonces, nous demandant un accès humanitaire sans condition. Pour pouvoir venir en aide à toutes ces personnes qui sont en train de mourir ! Chaque jour compte. La direction des opérations à Gaza me faisait écho d'une statistique qui ne peut pas laisser insensible : chaque jour, on comptabilise environs 10 amputations sur des enfants. Donc parfois, dans le plaidoyer, il faut expliquer ces faits et la discussion devrait s'arrêter là. Quand on évoque un bombardement d'un hôpital dans lequel il y aurait peut-être deux

²⁷ Protégeons les populations civiles contre les armes explosives ! <https://www.handicapinternational.be/fr/petition/stopbombing> , consulté en septembre 2025

membres du Hamas²⁸, la discussion doit s'arrêter au fait de condamner le bombardement d'un lieu de soins, ce qui est inadmissible !

Que pensez-vous de la prise de position de la Belgique qui plaide la reconnaissance de l'État palestinien à des conditions qualifiées d'irréalistes ?

AS : C'est un bon début, mais c'est assez vide. On souligne l'avancée, mais sur le terrain, et c'est tout à fait logique, la population et le personnel n'a que faire de ces déclarations et de la reconnaissance de l'État, c'est le dernier de leurs soucis dans cette situation humanitaire extrêmement grave.

Moi, je suis plutôt un optimiste et je pense qu'on doit garder espoir et je me dis qu'ensemble, toutes ces gouttes permettent quand même d'avoir fait avancer les choses. Je pense notamment à nouveau à la mobilisation citoyenne. On ne peut pas applaudir la prise de position belge qui manque d'ambition, mais nous avons tout de même progressé, et le ministre des Affaires étrangères a eu le courage de porter ce dossier dans une coalition très réticente. C'est rassurant de voir que des politiques peuvent encore se mobiliser autour de valeurs fondamentales telles que l'humanité.

Par ailleurs, nous demandons surtout depuis des mois et des mois que la Belgique prenne des positions beaucoup plus fortes et aille beaucoup plus loin aussi dans les sanctions. Ça se joue plutôt au niveau européen évidemment, et ce que nous on constate c'est qu'il n'y a pas de consensus au niveau européen, pas du tout. Donc on sent que l'Europe est quand même assez faible là-dessus et donc la voix de la Belgique évidemment serait quand même un peu plus forte si l'Europe partageait un même point de vue. C'est rendu difficile à deux niveaux; en Belgique, il y a de réelles tensions au sein du Gouvernement sur la question, mais l'ensemble des partis commencent à se rendre compte qu'il est grand temps de se placer du bon côté de l'Histoire, parce que dans 200 ans, on en reparlera encore. En Europe, l'absence de consensus nous déforce sur la place internationale. J'explique cela en partie par les énormes enjeux économiques en présente, mais aussi par le poids que peut avoir la communauté juive pour certains types d'électorats. Il y a donc une peur et un manque de courage, de décideurs, de politiques, de se mettre une partie de la population à dos, alors que depuis le début, nous disons que cela n'a rien à voir.

On pourrait imaginer une situation similaire où par exemple l'extrême droite monte au pouvoir en Belgique, on a un gouvernement belge qui prend des décisions avec lesquelles une partie de la population ne se retrouve pas du tout. C'est le même principe.

Le plaidoyer mené doit tenir compte de votre travail sur le terrain et des risques encourus...

AS : Oui, et donc c'est pour cela que cette neutralité, pour nous, est vraiment importante. Nous restons toujours concentrés sur notre travail en qualité d'acteurs humanitaires, sur les réalités du terrain pour les personnes qui vivent là-bas et qui encourrent de réels risques. Il

²⁸ Le Hamas est un mouvement de résistance islamique et nationaliste palestinien constitué d'une branche politique et d'une branche armée. Le Hamas a été fondé en 1987 après la première intifada en tant que branche politique et militante des Frères musulmans palestiniens pour lutter contre l'occupation israélienne. Selon sa charte fondatrice (1988), qui prône la destruction d'Israël, et les principes généraux et politiques qui la remplacent en 2017, le Hamas se définit comme un groupe de résistance fondé pour libérer la Palestine de l'occupation israélienne. Le Hamas est classé comme organisation terroriste par une trentaine de pays, quasi-exclusivement occidentaux, notamment les États-Unis, le Canada, l'Union européenne, le Royaume-Uni, l'Australie, la Confédération suisse ou encore le Japon. Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hamas>

faut donc aussi dépasser les statistiques et mettre sur la table des témoignages, des mises en lumière des conditions de travail de notre organisation sur place, etc.

Nous avons trois collègues qui sont décédés à Gaza. Ils sont systématiquement décédés en compagnie de leur famille. Heureusement, car c'était leur plus grand souhait. C'est ce que nous entendons à présent. Les familles dorment ensemble sur un matelas si elles en ont un, en espérant que si elles quittent ce monde, elles le quittent ensemble. Ça, c'est très dur. Et en parallèle de cela, nous, ce qu'on voit, ce sont tous les contrôles absolument hallucinants et tout ce qui a été fait pour freiner les accès de l'aide humanitaire. Je vais donner un exemple très concret, on avait pendant des mois et des mois des camions qui étaient bloqués à la frontière et des camions qui contenaient du matériel stocké sur des palettes d'un certain format, standard. Le jour où il y a eu ce cessez-le-feu et où le gouvernement israélien a réautorisé à l'entrée des camions, il y avait un document qui expliquait ce qui était autorisé ou non et sous quel format. Le format de palette que tout le monde utilise était exclu. Et donc, tout le monde a commencé à vider les camions, acheter des nouvelles palettes, remettre sur de nouvelles palettes. C'est irréaliste ! Et sur la liste des produits qui sont filtrés à l'entrée et qui ne peuvent pas rentrer dans la bande de Gaza, on retrouve par exemple des ciseaux, au prétexte qu'ils pourraient être utilisés comme une arme. Il y a donc des médecins et des chirurgiens qui doivent couper des fils avec un bout de verre. Ce sont ces réalités-là qu'il faut expliquer au plus grand nombre pour faire appel à l'humanité de chacun. Et c'est aussi ce type de retour de terrain que retiennent davantage les décideurs politiques, les personnes travaillant au cabinet, car cela participe à rendre tout cela réel et concret.

Le terme génocide a émergé, tout d'abord lors des mobilisations citoyennes en Belgique, et peu à peu, cela s'étend à d'autres sphères. La commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU a remis ses conclusions le 16/09/2025 et affirme qu'Israël commet un génocide à Gaza²⁹. Quelles sont les prochaines étapes du plaidoyer en Belgique ?

AS : Le mot génocide est en effet de plus en plus utilisé et il nous faut réfléchir aux prochaines étapes. Avec quel message faut-il continuer à avancer ? Nous avons été fort prudents sur l'utilisation des termes au début, mais aujourd'hui, il n'est plus possible de ne pas parler de génocide et chaque jour, littéralement chaque jour, compte.

Il faut aussi comprendre que porter un plaidoyer ici, en Belgique, peut avoir des conséquences sur le terrain pour nos équipes. Nous ne voulons pas compromettre leur travail et leur survie. Cela appelle à la prudence dans les prises de position publiques. Le fait que nous puissions encore travailler aujourd'hui à Gaza ne tient qu'à un fil et tout peut s'arrêter à tout moment. Les 90 personnes qui travaillent sur place font preuve d'une résilience admirable et nous devons avant tout soutenir leur travail de première ligne. Les équipes ont déjà été déplacées de nombreuses fois et c'est une source de motivation de pouvoir continuer à apporter de l'aide.

Ceci étant, malheureusement, on a de moins en moins à perdre à utiliser des mots forts comme l'acte de génocide tant la situation, heure par heure, s'aggrave.

²⁹ Israël commet un génocide à Gaza, affirme une commission d'enquête de l'ONU, <https://news.un.org/fr/story/2025/09/1157475>, consulté en septembre 2025.

Comment le personnel sur place vit l'actualité internationale politique et citoyenne ?

AS : Comme évoqué, les enjeux politiques de reconnaissance de l'État n'est pas au cœur de leurs préoccupations et c'est bien normal, ces personnes sont dans la survie permanente et tentent de continuer à apporter des soins. Certaines personnes à Gaza ne sont pas complètement déconnectées et ont parfois du réseau, des téléphones, etc. Et en fait, pour ces personnes-là, voir une mobilisation comme la marche du 7 septembre 2025, ça leur fait quelque chose et ça, ils nous le disent avec les larmes aux yeux. Et ça nous permet de garder espoir et cela offre ce petit médicament mental qui est de se dire, « OK, on peut avoir foi en l'humanité. Il y a quand même encore des gens ici qui en masse sont en train de se bouger et qui ne nous oublient pas. » Oui, ça a une influence limitée, mais ce genre de mobilisation a aussi un impact direct sur les gens là-bas, même si c'est évidemment, ça n'est absolument pas suffisant.

Les mobilisations citoyennes se multiplient : des manifestations, des ateliers créatifs, des revendications sur les réseaux sociaux, de nombreuses formes de soutien de la part de la population belge. Et cela ne diminue pas.

AS : En effet, et la stratégie doit rester de ne pas cesser de se mobiliser. En octobre 2025, nous participons à une action initiée par Amnesty International et qui se déroulera 40 hôpitaux en Fédération Wallonie-Bruxelles pour montrer notre soutien aux hôpitaux et centres de soins qui se font bombarder quotidiennement. Le faire dans des milieux de soins est symbolique, et le faire en collaboration avec une multitude d'organisations tout autant.

C'est encourageant de voir l'opinion publique évoluer. Nous n'avons pas du tout le même soutien qu'il y a un an et demi, par exemple. Toutefois, on vit quand même dans un monde qui devient dangereux et de plus en plus polarisé.

Les réseaux sociaux et la propagande virale engagent quand même les récits vers des positions binaires, avec des groupes qui s'opposent les uns les autres et cela pourrait dégénérer. Il y a des positionnements très extrêmes qui font des personnes qui les portent des personnes très dangereuses pour la population.

La Belgique se polarise autour de cette question et ce génocide laissera des traces au sein de la population belge. Nous l'avons vu notamment dans le récit de votre collègue Éric Weerts. Nous devrons, nous aussi, nous reconstruire ?

AS : Oui, car nous devons vraiment faire attention, ensemble, à revenir sur des valeurs communes, d'humanité commune et d'empathie. Nous nous craignons les uns les autres et il faut espérer que des personnes aux propos extrêmes ne commettent pas le pire. C'est un travail de société que de vivre ensemble en partageant des valeurs communes qui sont, comme je le dis, fondamentales.

Conclusion

La situation palestinienne est d'une horreur sans nom, cela ne date pas de l'attaque terroriste du Hamas contre Israël en octobre 2023. Dans les situations de crise, nous le voyons une fois de plus, ce sont les personnes les plus vulnérables qui sont les plus durement touchées³⁰.

Pourtant, la Belgique, comme la communauté internationale, peine à dépasser les clivages politiques et les déclarations d'intention pour faire cesser immédiatement ce conflit pour lequel, un jour, il faudra rendre des comptes.

Apporter un éclairage sur la situation des personnes malades et/ou en situation de handicap qui subissent cette guerre nous semble indispensable. Derrière les chiffres et les statistiques, il y a des vies et des personnes. Aujourd'hui, Esenca soutient et s'inscrit pleinement dans les revendications tant du BDF que de l'ONG Handicap International, ainsi que dans toutes les formes d'actions que la population belge, sans faiblir, organise. **La force du collectif est indispensable.** Espérons que les politiques belges s'en inspirent. Certaines avancées, même petites, laisser espérer que la Belgique fera le nécessaire pour peu à peu faire entendre sa voix à échelle internationale, en permettant des actions fortes comme le cessez-le-feu immédiat et sans condition, demandées par les corps intermédiaires depuis de longs mois.

Il nous semble important de **relever le traitement médiatique réservé au conflit israélo-palestinien.** Dans le côté francophone du pays, les médias ont encore aujourd'hui des difficultés à parler de génocide dans ces termes, à questionner de manière concrète et factuelle les personnalités politiques, à dépasser leurs effets d'annonce. Les médias francophones belges n'ont pas nuancé l'accord de reconnaissance de l'État palestinien par la Belgique. Ce sont les associations, les collectifs, certaines personnalités politiques qui ont dû visibiliser que les conditions imposées par la Belgique seront très difficiles à tenir. Ce traitement médiatique devrait, au regard d'un travail en éducation permanente, être plus nuancé, rigoureux et critique, afin de permettre à la population d'avoir un accès à une information de qualité pour s'emparer pleinement des enjeux ou à tout le moins, les comprendre.

Par ailleurs, le traitement du conflit israélo-palestinien **a participé à l'invisibilisation de nombreux autres conflits internationaux tout aussi préoccupants, nous l'avons vu.** Par extension, cela invisibilise aussi le travail réalisé sur le terrain, notamment par les ONG belges, des volontaires et expatriés. Cette hiérarchisation médiatique des conflits n'est pas digne. Il ne suffit pas de se satisfaire de parvenir à attirer l'attention médiatique sur un conflit en particulier. Ces conflits doivent être connus et reconnus par la population, moyennant un accès à des informations factuelles et de qualité. Aujourd'hui, **les flux migratoires** qui suivent les conflits internationaux le démontrent, **chaque conflit implique le reste du monde.** Si un travail journalistique et médiatique de qualité est réalisé, il permet de mieux comprendre les réalités de vie des personnes que, peut-être un jour, nous accueillerons comme réfugiées et réfugiés en Belgique. La qualité de cet accueil sera notamment conditionnée par la perception que la population belge aura du vécu du peuple palestinien.

³⁰ À une toute autre échelle, ce constat avec déjà été dressé par Esenca suite aux inondations en Belgique en 2021. Lire pour cela : « Situation d'urgence, catastrophes, et les personnes en situation de handicap dans tout ça ? » <https://www.esenca.be/analyse-2021-gestion-de-crise-et-handicap/>

Traiter correctement les informations et sensibiliser, comme nous avons souhaité le faire dans cette étude, c'est donc aussi aider à **préparer l'avenir et la Belgique** au potentiel accueil migratoire à venir, mais aussi à une vie en société alors que le sujet est clivant. La situation israélo-palestinienne créée de facto des clivages dans la société. Des outils comme le présent écrit permettent de **regarder les faits avec un regard critique et éclairé**, en espérant réduire les stéréotypes et potentiellement discriminations à venir, à court ou à long terme, notamment sur les notions d'antisémitisme. Ce n'est pas suffisant, les responsabilités sont largement partagées. Mais la force du collectif, telle que celle de la population belge et de la multitude d'actions menées pour s'indigner du génocide en cours peut faire bouger les lignes. Elle l'a fait et espérons qu'elle le fera encore.

Il y a une certaine forme d'universalité dans deux constats qui ont été posés dans cette étude. Tout d'abord, dans ce que pointe Éric Weerts, il y a des propos qui peuvent tout à fait être transposés à des réalités belges : la **question de l'enjeu autour de l'invisibilité du handicap**, par exemple (rappelons que 80 % des handicaps sont invisibles) et qui implique en permanence une remise en question du handicap et un besoin de le prouver de la part des personnes concernées afin de légitimer leurs demandes, leurs aides, reconnaissance officielle, etc. C'est donc un réflexe moral à faire évoluer, en situation de conflit ou non.

Ensuite, l'autre constat, celui de croiser en Palestine des personnes disposant d'une binationalité belge et israélienne en train de participer à un crime de guerre avant de revenir en Belgique, à la fin de leur service militaire, pose évidemment question. C'est une situation très interpellante. Il est important de **se demander où notre société a failli**; la sensibilisation, l'éducation, la transmission de valeurs fondamentales à notre démocratie, dont la paix, la construction d'un esprit critique sur des enjeux complexes quand ils relèvent de pans sensibles de notre histoire et de notre héritage familial, historique ou encore colonial... Autant de sujets à continuer d'étudier.

Pour citer cette production

Manon Cools (2025). « Dans les rues belges, la mobilisation. À Gaza, un génocide », Étude Éducation Permanente, Esenca.

URL : www.Esenca.be

Esenca

Esenca défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handydroit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handydroit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut

introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages « Access-i » et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handyalogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handyalogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Chaque initiative, petite ou grande, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, Esenca s'adapte aux réalités des communes tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les **formations** que nous proposons couvrent de **nombreux domaines** : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie **dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers**. Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un **contenu adapté à vos réalités** et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos **formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne**. Nous pouvons également dispenser ces formations **au sein de vos structures** et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE